



Maison  
Des Associations  
de Strasbourg

[MDAS.org](http://MDAS.org)

# Projet associatif

## Maison des associations de Strasbourg

**2020-2025**

# INTRODUCTION

## Contexte et genèse du projet

La Maison des associations de Strasbourg est une association de droit local créée en 1991 et située en plein cœur de Strasbourg. La dernière modification des statuts a eu lieu en 2011. Ces statuts ont permis à l'association de mettre en œuvre les missions pour lesquelles elle avait été créée.

Le Conseil d'Administration a été chargé de conduire ce projet. Une réunion avec les usagers ayant répondu au questionnaire devait avoir lieu en mars 2020. Mais confinement oblige elle a été annulée. Le bureau a décidé de travailler avec les réponses et résultats de l'atelier et du questionnaire pour ensuite être soumis au Conseil d'Administration, puis à l'Assemblée Générale.

La mise en place de ce projet sera concomitante dans le courant de l'année 2020, à une évolution de la dynamique d'animation portée par les bénévoles des associations et l'équipe salariée.

Ce nouveau projet émane d'une volonté de créer les fondements d'un partenariat renouvelé avec la Ville et l'Eurométropole de STRASBOURG.

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

1. Historique
2. Objectifs du nouveau projet
3. Projet associatif 2020/2025

#### **Volet 1 – Le soutien à la vie associative locale**

**Axe 1** Mettre à disposition des compétences, des outils et des ressources

**Axe 2** Accompagner et former les associations

**Axe 3** Améliorer la circulation des informations et la visibilité des associations

#### **Volet 2 - Favoriser la coopération et la synergie entre associations**

**Axe 4** Des temps de rencontres pour favoriser le partage d'expériences et la mutualisation

**Axe 5** Mise en place d'une plateforme collaborative et d'échange

#### **Volet 3 - Valoriser la participation citoyenne**

**Axe 6** Encourager de nouveaux publics à l'engagement au monde associatif :

**Axe 7** Reconnaissance des bénévoles et citoyens engagés

#### **Volet 4 – Améliorer la lisibilité et la visibilité du monde associatif**

**Axe 8** Évènements

**Axe 9** Observatoire du tissu associatif

4. Evaluation du projet

# 1. Historique

La Maison des associations est un lieu d'accueil pour toutes les associations qui dans leurs écrits, leurs paroles, et leurs actes respectent les valeurs de la démocratie et de la République et qui les appliquent, et respectent les droits de l'homme et du citoyen définis par la Convention Européenne des Droits de l'Homme. (article 2, §2 des statuts).

Elle a pour mission :

- d'offrir un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion aux associations qui concourent au développement social, éducatif et culturel de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- d'être un lieu de concertation des actions et des activités existantes, de coordination des initiatives ;
- d'être un pôle de création et d'innovation, traduisant les lignes de force d'une vie sociétale en constante mutation.

En s'appuyant sur des valeurs que sont :

- **L'engagement** (contribuer à la participation citoyenne dans la prise d'autonomie et de responsabilité) ;
- **L'entraide** (promouvoir la vie associative, l'engagement bénévole, et développer les connaissances des acteurs associatifs et favoriser les solutions collectives) ;
- Favoriser **l'autonomie** des acteurs associatifs ;
- **L'égalité** sociales, culturelles et économiques ;
- **Le développement durable** (respect de l'environnement, équité, localité, intégrité, etc.)

La MDAS organise et favorise, seule ou avec des partenaires, la promotion de la vie associative locale avec la mise en place de salons, des annuaires, etc, et la création de projets collectifs.

Riche de sa capacité d'observation du secteur associatif, la MDAS se veut l'un des moteurs du rôle majeur qu'occupent les associations et leur importante contribution à l'intérêt général, elle encourage le dynamisme associatif et notamment l'implication citoyenne, à travers le bénévolat, elle favorise l'engagement citoyen et la participation de chacun à la vie de la cité.

La MDAS s'engage à respecter la diversité du monde associatif et à permettre son expression dans le cadre des valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

# 2. Objectifs du projet associatif

Ce projet émane d'une volonté de créer les fondements d'un partenariat renouvelé avec la ville de STRASBOURG. La Maison des Associations souhaite que ce travail d'écriture de son projet associatif constitue également un pas vers une charte d'engagement réciproque MDAS et collectivité(s) .

Dans cet esprit, la MDAS se fixe les objectifs suivants :

- promouvoir la vie associative, l'engagement bénévole, et développer les connaissances des acteurs associatifs sur le cadre dans lequel ils évoluent;
- renforcer la citoyenneté et la démocratie participative;
- être un relais privilégié des associations pour faire remonter leurs attentes et propositions en matière de politique associative locale;
- renforcer le lien transversal en encourageant l'exercice collectif, la mutualisation et la synergie entre les associations.

# 3. Projet associatif 2020/2025

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, le projet comporte 4 volets qui feront l'objet de fiches-actions.

## Volet 1 – Le soutien à la vie associative locale

### **Axe 1 Mettre à disposition des compétences, des outils et des ressources**

La MDAS a développé différents services complémentaires reposant sur des besoins identifiés et formulés par les associations elles-mêmes. Leur maintien se révèle fondamental tels que l'accueil de siège social, de service courrier, de disposition de locaux et de matériel de réunion, de reprographie, d'outils pédagogiques, de veille aux différentes sources de financement et aux informations juridiques.

#### **A cette fin nous proposons d'améliorer :**

- Accueil et orientation : aménager un espace convivial.
- Wifi : Offrir accès à du Wifi.

- Boîte à outils : Mettre à disposition des guides, des logiciels libres, etc..
- Informations sur les financements possibles.
- Accompagnement à la communication des associations : infographie, projet de communication.

## **Axe 2 Accompagner et former les associations**

La MDAS assure un accompagnement via des suivis individualisés des porteurs de projets, de l'accompagnement des acteurs associatifs, de l'offre de montée en compétences, des soirées d'information collective et des journées multi-conseils.

### **Nous proposons de :**

- Mettre en œuvre des ateliers participatifs.
- Accentuer l'accompagnement des jeunes porteurs de projets (moins de 18 ans).
- Accompagner l'ingénierie de mise en œuvre des stratégies et actions (processus, modes de pilotages et de fonctionnement...)

## **Axe 3 Améliorer la circulation des informations et la visibilité des associations**

La MDAS est également un relais d'information entre associations avec, entre autres, l'annuaire et des déjeuners inter associatifs.

### **Nous proposons de :**

- Valoriser les projets et actions des associations membres dans l'agenda du site internet de la MDAS, dans la Newsletter, sur les réseaux sociaux et à travers la webradio de la MDAS.

## **Volet 2 – Favoriser la coopération et la synergie entre associations**

### **Axe 4 Des temps de rencontres pour favoriser les partages d'expériences**

La MDAS initiera et accompagnera les démarches de mutualisation et favorisera l'émergence de projets inter associatifs tout en s'inscrivant dans des projets de territoire.

**Pour cela** : la MDAS accentuera sa capacité d'animation en multipliant :

- Des rencontres par thématique, transversales et conviviales
- Des temps de travail avec les associations

### **Axe 5 Mise en place d'une plateforme collaborative et d'échanges**

Création d'outils de partage de compétences et de moyens facilitant la mise en place des projets associatifs.

## **Volet 3 – Valoriser la participation citoyenne dans le monde associatif**

### **Axe 6 Encourager de nouveaux publics à l'engagement au monde associatif :**

La MDAS aspire à devenir un lieu privilégié à la Citoyenneté et à la jeunesse. Pour cela, elle développera des actions en direction des « non-engagés » :

- Jeunesse
- Jeunes retraités
- ...

### **Axe 7 Reconnaissance des bénévoles et citoyens engagés**

Nous proposons par exemple, la création de Trophées de l'initiative citoyenne permettant de valoriser et de promouvoir la place des bénévoles, de tout âge et de tout horizon et mettre en exergue des bénévoles dont l'action est remarquable.

## **Volet 4 – Améliorer la lisibilité et la visibilité du monde associatif**

*La MDAS est un lieu transversal à l'image de la vie associative sur le territoire.*

### **Axe 8 Évènements**

La pérennisation et le développement d'évènements comme :

- « Le Village des Assos »
- Les journées multi-accueils
- Le développement de la Web Radio
- L'évolution du site internet et des réseaux sociaux
- Des moments de rencontres comme la soirée de clôture du « Village des Assos »

### **Axe 9 Observation du tissu associatif**

La connaissance du tissu associatif est une condition essentielle pour permettre aux acteurs associatifs et à leurs partenaires d'appréhender les évolutions en cours et d'y réagir de façon appropriée. La MDAS développera en co-construction avec la Ville la politique de soutien au secteur associatif.

A cet effet, elle doit développer une fonction d'observation des besoins des associations, afin de contribuer à la recherche de solutions pour les satisfaire. La diversité du secteur associatif rend nécessaire une perception des besoins aussi précise et actualisée que possible. Ceci nécessite la mise en place d'outils d'analyse permettant d'y parvenir.

Il s'agit de doter notre territoire d'un outil d'observation du tissu associatif local permettant de

recueillir des données destinées à mieux connaître et faire connaître le paysage associatif aux associations, aux pouvoirs publics et aux acteurs locaux.

## 4. Évaluation du Projet

Les différentes actions de ce projet seront évaluées chaque année et orientées afin de correspondre aux besoins et enjeux associatifs en constante mutation.

MAISON DES ASSOCIATIONS

1a place des Orphelins

67000 Strasbourg

Tél : 03 88 25 19 39

[www.mdas.org](http://www.mdas.org)